



CONCOURS DE DICTÉE –22 MARS 2017 RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : DÉFINITION

Il s'agit de la troisième édition du « concours de dictée » en langue française.

Le concours est organisé par l'Ambassade de France au Venezuela, l'Alliance Française au Venezuela, l'Association Vénézuélienne de Professeurs de Français « AVENPROF » et le Colegio Francia.

Ce concours s'adresse aux différentes institutions d'enseignement du pays à savoir : les universités, l'Alliance Française au Venezuela, les lycées et le Colegio Francia.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Seuls les étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement participantes pourront concourir. Les lauréats de l'édition précédente peuvent participer à condition de s'inscrire à un niveau supérieur.

Le concours de dictée se subdivise en cinq catégories :

- ✓ **Catégorie A** regroupant les étudiants des écoles de langues des universités
- ✓ **Catégorie B** regroupant les étudiants de l'Alliance Française au Venezuela
- ✓ **Catégorie C** regroupant les élèves des lycées (quatrième et cinquième année)
- ✓ **Catégorie D** regroupant les étudiants du Colegio Francia.
- ✓ **Catégorie E** regroupant les étudiants de la section française du Colegio Francia

Chaque catégorie comprend quatre niveaux issus du CECRL

Niveau A1 : introductif ou découverte

Niveau A2 : intermédiaire

Niveau B1 : seuil

Niveau B2 : avancé

ARTICLE 3: DÉROULEMENT

1. Inscriptions des participants dans l'institution 'appartenance
2. Epreuve de dictée. A l'issue de celle-ci, le ou les meilleurs participants dans chacun des niveaux sera/seront sélectionné(s).
3. Envoi des listes de lauréats à l'Alliance française de Caracas
4. Annonce des lauréats sur les sites de l'Alliance Française, du Lycée Français et de l'Ambassade.
5. Réception (remise des prix) à la Résidence de France avec les lauréats.



ARTICLE 4 : DICTÉES

- 4 dictées à destination des participants des Alliances Françaises, des lycées, des universités et de la section vénézuélienne du Colegio Francia correspondantes aux niveaux A1, A2, B1 et B2 du CECRL ;
- 4 dictées pour les participants de la section française du Colegio Francia correspondantes aux niveaux A1, A2, b1 et B2 du CECRL.

ARTICLE 5 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Lancement du concours : **le lundi 6 Février 2017.**

Inscription au concours : **du 13 février au 17 février 2017** auprès de l'institution d'appartenance.

ARTICLE 6 : ÉPREUVE DE DICTÉE

Date du Concours de Dictée : **le 22 février 2017 à 10h**

ARTICLE 7 : CORRECTION

- Chaque institution participante désignera un ou plusieurs correcteur (s) en fonction du nombre de participants.
- Le barème de correction sera envoyé aux institutions participantes avec les dictées.
- Concernant la notation, chaque erreur sera sanctionnée d'un point en moins, mais un seul point sera décompté s'il y a plusieurs fautes dans le même mot ou si le mot se répète dans la dictée.

Important : Un point sera décompté:

1. Pour chaque mot mal orthographié, accentué, typographié
2. Pour chaque mot ou signe en moins, en trop, ambigu, illisible, surchargé.

Sont considérés comme signe :

- Les accents dont le tréma
- Les traits d'union
- Les cédilles

ARTICLE 8 : MODALITÉS D'ENVOI ET DE RECEPTION DES TEXTES DE LA DICTÉE

Les textes de la dictée seront envoyés à chaque responsable des institutions d'enseignement le 21 février au matin. Ils doivent obligatoirement demeurer confidentiels jusqu' au moment de la dictée.

Dans le cas où plusieurs lectures avec différents publics sont prévues, des copies peuvent être faites le jour même de l'évènement par les responsables.



ARTICLE 9 : ENVOI PAR MEL A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Les résultats de chaque catégorie doivent être envoyés à l'adresse gilberto.valera@afvenezuela le vendredi 3 mars

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

L'annonce des lauréats dans chaque catégorie sera publiée le mercredi 8 mars sur le site web de toutes les institutions organisatrices.

ARTICLE 11 : REMISE DES PRIX ET RÉCEPTION

Chaque catégorie sélectionnera le ou les gagnant(s) (meilleure note) par niveau A1, A2, B1, B2 à savoir 4 gagnants par catégorie.

Les lauréats se retrouveront lors d'une réception à la Résidence de France en compagnie des institutions participantes. La date est à confirmer.